

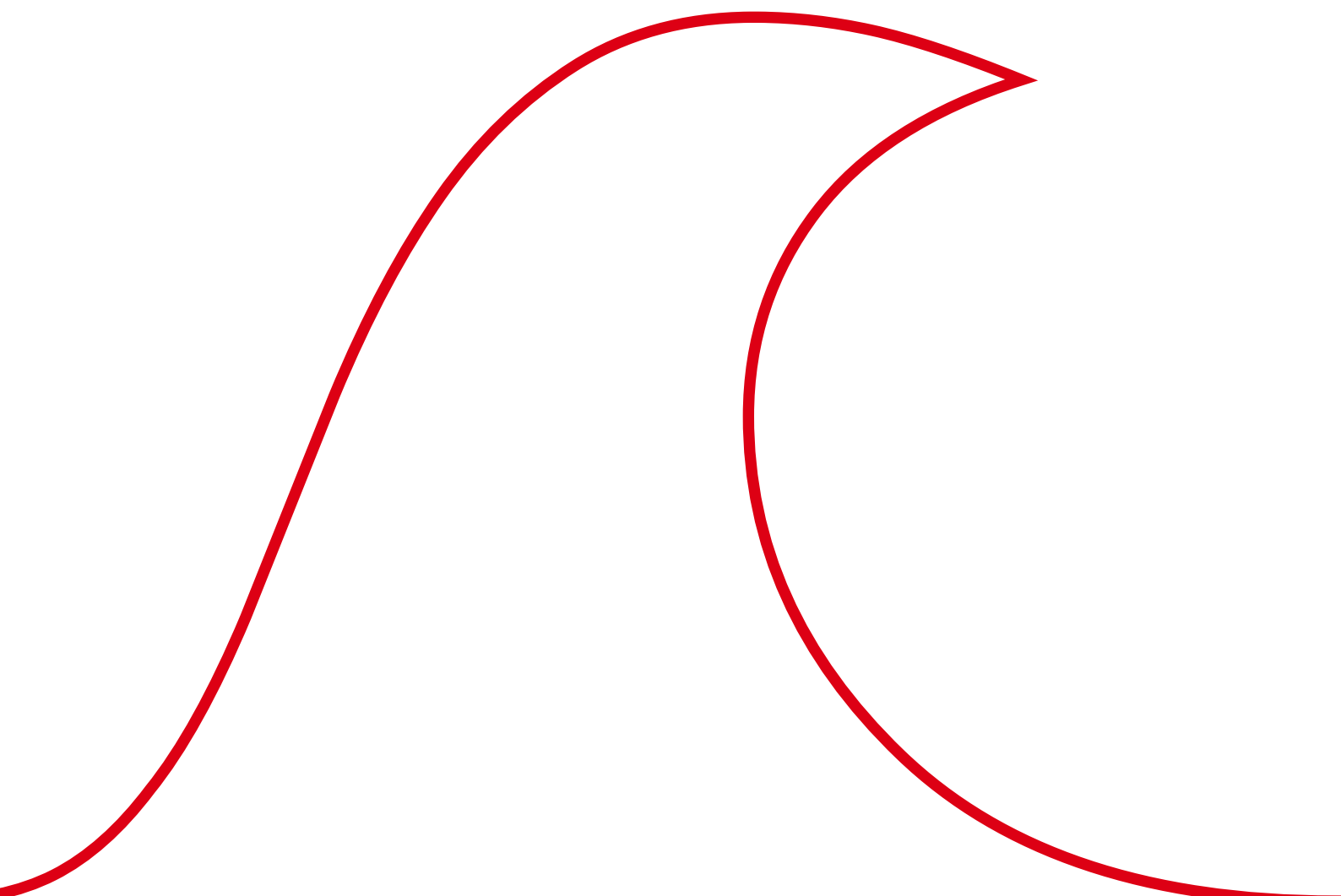
CAISSE DE PENSIONS CHAUSSURES-CUIR

Une œuvres de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse

Rapport résumé 2022



Photo de couverture :
Myriam Mayer, gérante de Salko Lederwaren AG, Rüslikon



Chères personnes assurées, chères entités employeuses,

Après une année 2021 tout à fait positive, 2022 n'a pas été avare de difficultés. La guerre en Ukraine, la crise énergétique, l'interruption des chaînes d'approvisionnement et la montée de l'inflation ont fortement influencé les marchés financiers. En bref, l'année boursière a été difficile, ce qui a lourdement pesé sur toutes les œuvres de prévoyance.

La Caisse de pensions Chaussures-Cuir a elle aussi été fortement touchée par les évolutions négatives survenues sur les marchés boursiers et financiers. Notre caisse de pensions a subi une perte globale de -11,88 % sur les capitaux de placement, ce qui n'est malheureusement pas réjouissant. Toutefois, la santé de notre caisse de pensions demeure bonne par rapport à d'autres. Fin 2022, le degré de couverture de la Caisse de pensions Chaussures-Cuir était encore nettement positif, à 107,08 %. Les chiffres le montrent : même en période difficile, notre caisse de pensions se distingue par son financement satisfaisant et sa grande stabilité.

Si la Caisse de pensions Chaussures-Cuir a mieux clôturé que d'autres une année 2022 difficile, c'est aussi grâce au modèle d'assurance semi-autonome dont nous profitons grâce à notre affiliation à la fondation collective proparis. Tandis que nous gérons 52 % de la fortune de placement sous notre propre responsabilité, les 48 % restants sont garantis par des assurances et rémunérés de manière fixe. Cette couverture permet d'amortir, du moins partiellement, les pertes subies durant les années boursières défavorables, malgré les fluctuations et les incertitudes. En 2022, nous avons donc obtenu un résultat des placements d'environ deux points de pourcentage supérieur à celui de la moyenne de l'ensemble des caisses de pensions suisses.

Le thème de la disparition des caisses de pensions nous a également occupés durant l'exercice 2022. Une évolution qui concerne en particulier les petites caisses propres aux entreprises. Ces dix dernières années, une caisse de pensions sur trois a été liquidée. Parallèlement, les institutions collectives gagnent en importance. Elles constituent la meilleure solution pour de nombreuses petites caisses de pensions. En effet, une taille importante est synonyme de stabilité et de sécurité. Les risques sont plus largement diversifiés et le poste des coûts pour la gestion de la caisse de pensions peut être réparti sur une base plus vaste. Notre caisse de pensions est donc affiliée depuis des années à proparis, la fondation collective des arts et métiers suisses. Une solution qui s'est avérée résistante, même en 2022, qui a été une année difficile.

Parallèlement, la Caisse de pensions Chaussures-Cuir a fusionné avec la Caisse de pensions IMOREK pour former la Caisse de pensions Simulac au 1^{er} janvier 2023. Les deux œuvres de prévoyance sont ainsi parées pour l'avenir ; elles unissent leurs forces et exploitent au mieux les synergies.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui, même durant cette année compliquée, ont veillé par leur travail engagé à la sécurité de nos assurés, même en cette période d'incertitudes et de turbulences. En un mot : vous pouvez compter sur notre caisse de pensions.

Christoph Romang

Caisse de pensions Chaussures-Cuir
Président de la commission d'assurance

Actifs	Au 31.12.2022 en CHF	Au 31.12.2021 en CHF
Placements	34 056 181.18	37 643 622.47
Liquidités	0.92	72.87
Créances et prêts	3 287 976.26	3 034 937.60
Titres	30 768 204.00	34 608 612.00
Créances en titres de gages immobiliers sur immeubles	–	–
Placements auprès de l'employeur	–	–
Immeubles	–	–
Autres placements	–	–
Compte de régularisation actif	239 552.95	107 514.60
Actifs provenant de contrats d'assurance	32 110 196.00	31 976 912.00
Actifs	66 405 930.13	69 728 049.07

Passifs	Au 31.12.2022 en CHF	Au 31.12.2021 en CHF
Engagements	23 809.60	30 232.70
Prestations de libre passage et rentes	–	–
Banques / Assurances	–	–
Autres engagements	23 809.60	30 232.70
Compte de régularisation passif	11 739.12	9 889.10
Réserves de cotisations de l'employeur	634 056.50	654 331.80
Réserves de cotisations sans renonciation à l'utilisation	634 056.50	654 331.80
Réserves de cotisations avec renonciation à l'utilisation	–	–
Provisions non techniques	–	–
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	61 391 987.70	60 883 702.45
Capitaux de prévoyance des actifs	20 702 960.70	22 883 724.45
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	3 670 924.00	1 494 897.00
Passifs provenant de contrats d'assurance	32 110 196.00	31 976 912.00
Provisions techniques	4 907 907.00	4 528 169.00
Réserves de fluctuation de valeurs	4 160 535.00	4 826 373.00
Capital de la fondation, fonds libres / découvert	183 802.21	3 323 520.02
Situation en début de période	3 323 520.02	6 364 222.08
Augm. / Dimin. prov. d'une liquid. partielle	–	–
Excédent de produits / charges	–3 139 717.81	–3 040 702.06
Passifs	66 405 930.13	69 728 049.07

	01.01.–31.12.2022 en CHF	01.01.–31.12.2021 en CHF
Cotisations et apports ordinaires et autres	4 203 127.45	4 403 350.15
Cotisations des salariés	1 856 975.05	1 878 479.65
Cotisations des employeurs et des indépendants	1 929 704.45	1 922 894.35
– dont retraits des réserves de cotisations de l'employeur en vue de financer les cotisations	–63 510.45	–106 368.25
Primes uniques et versements supplémentaires	336 611.00	532 907.25
Cotisations d'assainissement salariés	–	–
Cotisations d'assainissement employeurs	–	–
Apports dans les réserves de cotisations de l'employeur	40 000.00	87 092.00
Subsides du fonds de garantie	103 347.40	88 345.15
Prestations d'entrée	2 103 441.91	2 698 829.08
Apports de libre passage	2 027 167.66	2 531 925.83
Apports en cas de reprise d'assurés		
– Provisions techniques	–	–
– Réserves de fluctuation de valeurs	–	–
– Fonds libres	–	–
Versements anticipés EPL / divorce	76 274.25	166 903.25
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	6 306 569.36	7 102 179.23
Prestations réglementaires	–4 041 719.75	–3 371 421.50
Rentes de vieillesse	–1 397 491.20	–1 321 668.10
Rentes de survivants	–193 167.75	–198 935.75
Rentes d'invalidité	–158 847.80	–132 354.65
Autres prestations réglementaires	–	–
Prestations en capital à la retraite	–2 133 624.00	–1 718 463.00
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	–158 589.00	–
Prestations de sortie	–3 852 086.65	–2 778 186.75
Prestations de libre passage en cas de sortie	–3 654 166.25	–2 703 186.75
Transfert de fonds suppl. lors de sorties collectives	–	–
Versements anticipés EPL / divorce	–197 920.40	–75 000.00
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	–7 893 806.40	–6 149 608.25
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance, de provisions techniques et de réserves de cotisations	–351 490.80	–28 331 375.45
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance – actifs	2 801 094.25	–21 965 702.05
Charges / produits de liquidation partielle	–	–
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance – bénéficiaires de rentes	–2 176 027.00	–1 494 897.00
Dissolution / constitution de provisions techniques	–379 738.00	–4 006 136.00
Rémunération du capital épargne	–620 330.50	–883 916.65
Dissolution / constitution de réserves de cotisations	23 510.45	19 276.25
Produits de prestations d'assurance	3 128 535.70	26 100 942.49
Prestations d'assurance	1 766 740.70	23 359 399.90
Part d'excédents provenant des assurances	1 361 795.00	2 741 542.59

	01.01.–31.12.2022 en CHF	01.01.–31.12.2021 en CHF
Charges d'assurance	-484 117.10	-687 190.55
Produits de prestations d'assurance	-460 689.75	-416 002.85
– Prestations d'assurance	–	–140.45
– Part d'excédents provenant des assurances	-370 187.95	-334 366.95
– Primes pour frais de gestion brutes	-90 501.80	-81 495.45
Apports uniques aux assurances	–	-247 281.30
Cotisations au fonds de garantie	-23 427.35	-23 906.40
Résultat net de l'activité d'assurance	705 690.76	-1 965 052.53
Résultat net des placements	-4 280 238.85	2 407 032.20
Résultat des liquidités	-1 869.85	-1 667.32
Résultat des créances et prêts	0.10	7 148.56
Résultat des titres	-4 146 258.95	2 509 863.51
Résultat des créances en titres de gages immobiliers	–	–
Résultat des placements auprès de l'employeur	–	–
Résultat des immeubles	–	–
Intérêts moratoires sur prestations de libre passage	–	–
Intérêts sur les réserves de cotisations de l'employeur	-3 235.15	-3 338.55
Frais de gestion de fortune	-128 875.00	-104 974.00
Dissolution / constitution de provisions non techniques	–	–
Autres produits	400.00	800.00
Produits de prestations fournies	400.00	800.00
Autres produits	–	–
Autres charges	–	-249.00
Frais de gestion	-231 407.72	-206 528.79
Administration générale	-210 992.71	-186 458.67
Frais de marketing et de publicité	-1 542.40	-2 066.93
Activités de courtage	–	–
Organe de révision et Expert en matière de prévoyance professionnelle	-18 216.61	-17 167.19
Autorités de surveillance	-656.00	-836.00
Excédent de produits / charges avant constitution / dissolution des réserves de fluctuation	-3 805 555.81	236 001.88
Dissolution / constitution des réserves de fluctuation	665 838.00	-3 276 703.94
Excédent de produits / charges	-3 139 717.81	-3 040 702.06

Forme juridique et but

La Caisse de pensions Chaussures-Cuir est une œuvre de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, sise à Berne. A travers sa caisse de pensions, la fondation proparis a pour but de permettre aux indépendants ainsi qu'aux entreprises membres de bénéficier de la prévoyance professionnelle selon la LPP, et éventuellement, de la couverture des autres besoins en prévoyance dans le cadre du 2^e pilier, à des conditions simples et avantageuses.

Organe suprême, direction et droit de signature

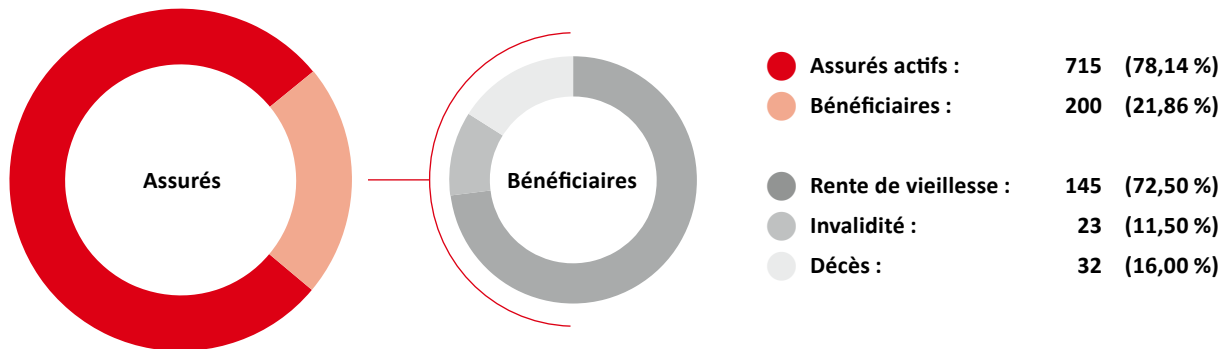
La commission d'assurance paritaire de l'œuvre de prévoyance se compose des membres suivants :

	Fonction	Empl./Sal.	Durée du mandat
Romang Christoph	Président	Représentant des empl.	2020–2023
Prescha Andreas	Vice-président	Représentant des sal.	2020–2023
Balsiger Manuel	Membre	Représentant des empl.	2020–2023
Bracher-Weitnauer Susanna	Membre	Représentant des sal.	2020–2023
Bühler Erich	Membre	Représentant des sal.	2021–2023
vacant	Membre	Représentant des sal.	
Adresse de l'organe d'exécution	Caisse de pensions Chaussures-Cuir c/o Caisse AVS Simulac Wytttenbachstrasse 24, Postfach, 3000 Bern 22		
Téléphone	031 340 61 61		
E-mail	pk@simulac.ch		
Organe de direction	Organe d'exécution de la Caisse AVS Simulac Directeur de la caisse de pensions : Adrian Brunner		
Droit de signature	L'œuvre de prévoyance n'a pas de personnalité juridique propre. Les actes juridiques ne peuvent être exécutés que par des représentants de proparis (entité juridique) disposant du droit de signature.		

Experts, organe de révision, conseillers, autorité de surveillance

Expert en matière de prévoyance professionnelle	Partenaires contractuels : Keller Experten AG, Frauenfeld Expert exécutant : Matthias Keller, Expert en caisses de pensions CSEP André Tapernoux, Expert en caisses de pensions CSEP
Organe de révision	Ernst & Young AG, Berne Réviseur principal : Marco Schmid
Autres conseillers	Secrétariat de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, Berne Michael Krähenbühl
Autorité de surveillance	Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF) Registre n° BE 836 Expertes chargées de la surveillance Audit externe : Esther Wegmüller Examen de l'organisation : Yuliya Saxer

Structure des groupes d'assurés et de bénéficiaires



4,9

Assurés actifs, par rente de vieillesse

-5,54 %

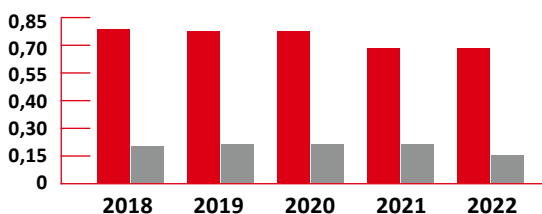
Rendement net des placements

142

Entreprises

Structure actifs / bénéficiaires de rentes

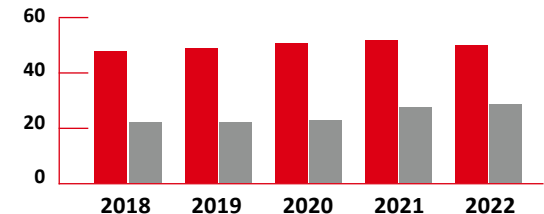
(Nombre en milliers)



● Actifs
● Bénéficiaires de rentes

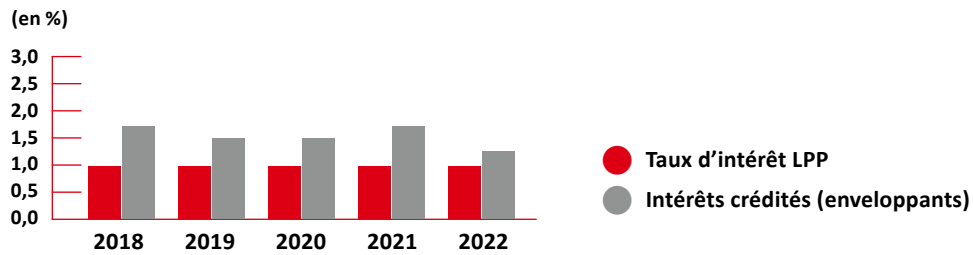
Capital de prévoyance des actifs / des bénéficiaires de rentes

(En millions de CHF)



● Actifs
● Bénéficiaires de rentes

Taux d'intérêt LPP / Intérêts crédités



Conformément à la décision de la commission d'assurance, les excédents des assureurs ont été transférés dans les fonds libres.

Pour l'année 2022, le taux d'intérêt pour la prévoyance LPP et la prévoyance étendue s'élève à 1,25 % (année précédente 1,75 %), tant pour la part obligatoire que la part surobligatoire de l'avoir de vieillesse.

Dans le régime surobligatoire, les avoirs de vieillesse des hommes (âge terme de 65 ans) sont convertis en rentes à un taux de conversion de 5,00 %. Pour les femmes (âge terme de 64 ans), ce taux est de 4,88 %.

La commission d'assurance n'a décidé d'aucune adaptation des rentes surobligatoires selon l'art. 36 al. 2 LPP.

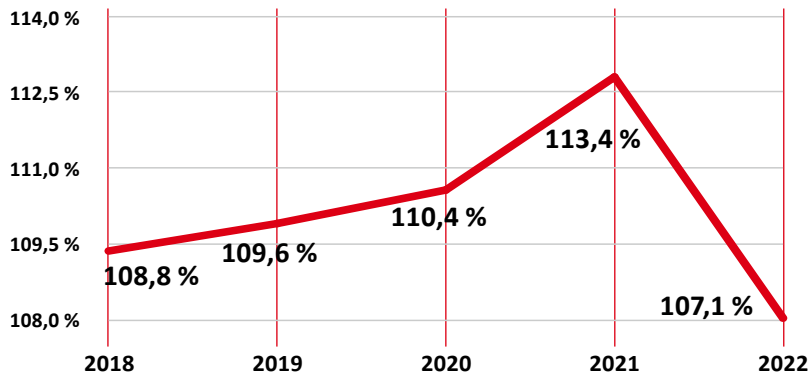
Avoir de vieillesse LPP :
CHF 36 380 122

Avoir de vieillesse surobligatoire :
CHF 15 055 060

70,7 %

29,3 %

Degré de couverture au 31.12.

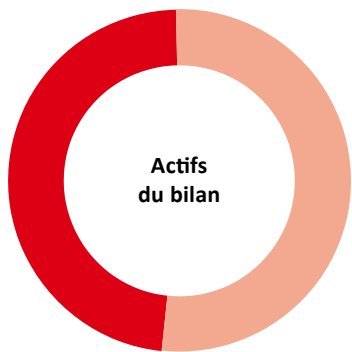


100 %
Réserve de fluctuation de valeurs ciblées

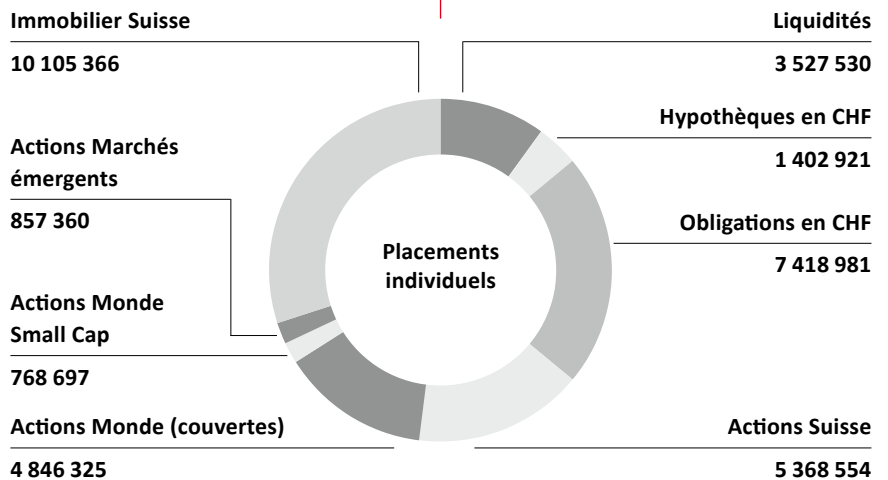
100 %
Transparence des coûts

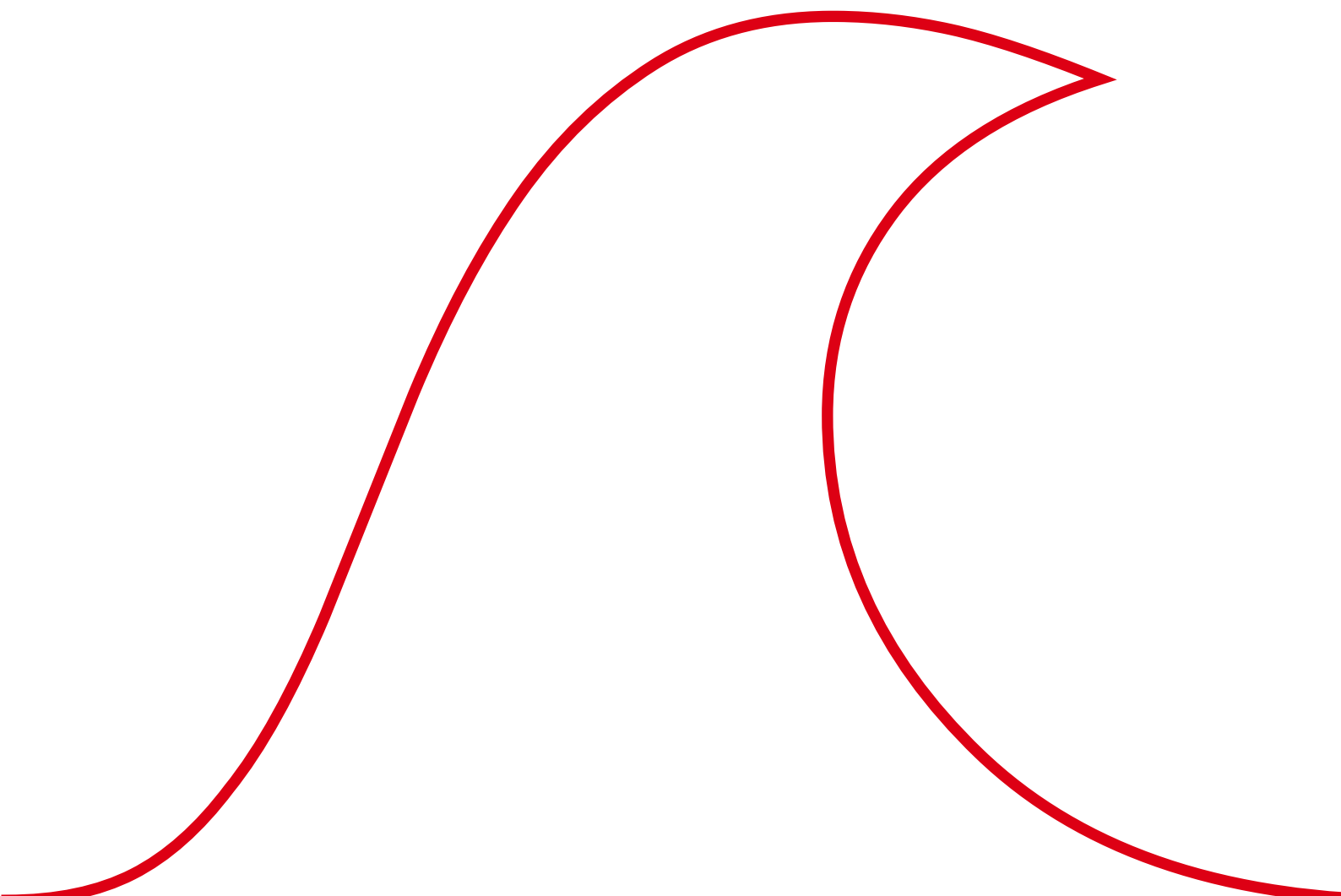
0,38 %
Frais de gestion de la fortune (TER)

Actifs du bilan en CHF 66 405 930



- Actifs provenant de contrats d'assurance (48,35 %) : 32 110 196
- Placements individuels (51,65 %) : 34 295 734





Caisse de pensions Chaussures-Cuir

Wytenbachstrasse 24 | Postfach | 3000 Bern 22
031 340 61 61 | pk@simulac.ch
www.simulac.ch

